



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Voies navigables

Question écrite n° 5943

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme sur les difficultés actuellement rencontrées par le service des voies navigables du Nord - Pas-de-Calais. Outre le passage des bateaux de commerce et de plaisance aux écluses, les agents ont pour tâche le ramassage des débris flottants, le faucardage, le fauchage des berges, l'entretien et la réparation des ouvrages, la lutte anti-pollution. Ces tâches sont très appréciées par les utilisateurs des voies d'eau et nécessaires pour la protection de l'environnement. Aujourd'hui, le service n'étant plus en capacité de rembourser les frais de déplacement du personnel, des que celui-ci est obligé de s'éloigner de son centre de rattachement, ces tâches ne sont plus normalement accomplies. Il souhaite donc connaître les mesures envisagées afin de permettre la bonne marche de cet organisme public dans ses multiples fonctions.

Texte de la réponse

Les problèmes liés à l'organisation de l'entretien et de l'exploitation des voies navigables restent un souci constant des services du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme et en particulier de la direction régionale de la navigation du Nord - Pas-de-Calais. Des instructions précises ont été données à ce service pour que les outils mis à sa disposition, et notamment le bateau Le Pelican, soient utilisés avec la plus grande efficacité dans le cadre de sa mission relative à l'exploitation des voies navigables et pour que les agents concernés bénéficient des indemnités en résultant. Par ailleurs, pour permettre une meilleure adéquation entre ses missions et ses moyens et une plus grande souplesse de gestion, ce service bénéficie en 1994 d'une globalisation de ses crédits de fonctionnement sur un chapitre unique se substituant ainsi à une répartition alors fixée au niveau national sur quatre chapitres différents les années précédentes. Enfin, les crédits de fonctionnement de ce service sont revalorisés de plus de 6 p. 100 pour cet exercice budgétaire.

Données clés

Auteur : [M. Bois Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5943

Rubrique : Transports fluviaux

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1993, page 3007

Réponse publiée le : 4 avril 1994, page 1690